Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI BREUILLAUD – Constitution de société

Référence : L012183

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 5 août 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION – SCI BREUILLAUD Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Alexandre CARDINAL, Notaire à LE PALAIS, en date du 26 juillet 2022, il a été constitué une société civile immobilière dénommée SCI BREUILLAUD. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 100 euros Montant des apports en numéraire : 100 euros. Siège social : 22 Avenue Carnot, 56360 LE PALAIS. Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé ; toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. La société sera immatriculée au RCS LORIENT. Gérant : Madame Anaïs BREUILLAUD, demeurant 44 Avenue Carnot, 56360 LE PALAIS Pour avis. Le Notaire

Consulter cette annonce en ligne